



RETRAITE SPORTIVE VIRIAT – FICHE D'INSCRIPTION 2026/2027

NOM..... PRENOM..... Né(e) le.....

Adresse.....

N° de tél fixe..... N° de portable.....

Courriel (écrire lisiblement)

Ancien licencié : Oui / Non (1) Si oui n° licence..... club

Personne à contacter en cas d'urgence (Nom, Prénom, tél.).....

Cocher les activités choisies :

- | | | | |
|--|--|--|--|
| ☐ Activité dansée | ☐ Activ'mémoire | ☐ Aquagym | ☐ Badminton |
| ☐ Cyclotourisme | ☐ Marche douce | ☐ Marche nordique | ☐ Randonnée pédestre matin |
| ☐ Pétanque | ☐ Tennis de table | ☐ Tir à l'arc | ☐ Randonnée pédestre après-midi |
| ☐ Yoga 1 | ☐ Yoga 2 | ☐ Yoga sur chaise | ☐ Yoga 4 |

Règlement :

Adhésion club	15 euros
Licence FFRS (28 €) + Coders (13 €) + Corers (2 €) + assurances obligatoires 1.16 €	44.16 euros
Facultatif Assurance IA (2) de base 1.05 €, IA + 6,05 €, effets personnels 26 € au choix	
Carte découverte (nouveau licencié, valable 3 mois non renouvelables)	8.82 euros
Aquagym	225.00 euros
Yoga	150.00 euros
TOTAL A REGLER : cotisations et activités	

Je suis titulaire de la carte pass'réunion seniors : oui / non (1) si oui n°.....

Je soussigné(e) autorise / n'autorise pas (1) l'association RSV à diffuser sur le site RSV, FFRS, Coders ; FB, presse locale etc.... les photos ou vidéos faites lors des cours ou manifestations sur lesquels je serais identifiable. (Si la rubrique n'est pas remplie, cela sera considéré comme autorisé).

Je soussigné(e)..... reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et des recommandations santé de la FFRS (voir sur le site de la RSV).

Je soussigné(e)..... reconnais avoir pris connaissance de la charte de l'adhérent et m'engage à en respecter les principes.

Inscription à faire sur le site de la FFRS : <https://360-crm.my.site.com> (paiement par carte bancaire vivement recommandé) ou en version papier à retourner accompagnée de votre chèque libellé à l'ordre de la RSV et à déposer à RSV – 27 rue du loup 01440 VIRIAT (vers salle des Baisses) Merci de privilégier l'inscription en ligne (simple et rapide).

Possibilité de faire 2 chèques. Le 1^{er} doit obligatoirement couvrir au minimum le coût de l'adhésion, la licence et l'assurance – le 2^{ème} sera encaissé en janvier) Début des cours : voir site RSV (<https://retraitesportiveviriat.fr/>).

Fait à Viriat, le

Signature

(1)Rayer la mention inutile (2) IA = individuelle accident